

ECH@da RESEAU



N°153 Vendredi 24 février 2023

ÉDITO

Le gouvernement ne manque ni de cynisme, ni de cohérence. Il y a, en effet, un lien entre les projets de lois Retraites, Immigration/asile et Anti-squat. Porté par Aurore Berger, ce dernier vise à augmenter les expulsions contre les plus pauvres, en diminuant le délai avant l'expulsion, et vient limiter le pouvoir du juge. Des peines de prison sont prévues pour ceux qui ne peuvent pas partir, car sans solution. Il s'appuie sur des petites affaires montées en épingle, mais en fait, la plupart des squats sont dans des bureaux ou hangars vides. Produire du sans ou du mal-logement est absurde économiquement, car cela alourdit les budgets sociaux notamment. Rappelons que 16.000 expulsions sont exécutées par les Forces de l'Ordre chaque année, et pendant ce temps la politique du logement est en baisse.

Mais, quel est le lien avec le projet retraite ? Et bien, le gouvernement et la majorité voudraient, plutôt que d'en accroître le montant, que les retraité/es augmentent leur retraite par la rente immobilière, soit en louant, soit en achetant. La loi anti-squat est alors censée leur donner des garanties. La Fnaim (Fédération nationale des professionnels de l'immobilier) salue d'ailleurs dans un [communiqué](#) la proposition de loi, d'autant que les propriétaires sont composés « d'une forte proportion de retraités modestes, pour lesquels ce revenu locatif constitue un complément de retraite essentiel ». Si on tient compte du fait que parmi les plus pauvres obligé/es de « squatter » se trouvent nombre de personnes exilées ou l'ayant été, on aura fait également le lien avec le projet de loi Immigration et Asile qui vise à les précariser un peu plus. De là à penser que le gouvernement prévoit d'organiser la guerre sociale, il n'y a qu'un pas que nous franchissons, hélas.

INFOS INTERNATIONALES

Etats-Unis : Le président Joe Biden propose de nouvelles restrictions pour les demandeurs d'asile qui devraient, désormais, déposer une demande en ligne au préalable : [Le Monde](#).

Tunisie : le président Kaïs Saïed s'en prend aux migrants subsahariens. Dans un communiqué officiel, le chef de l'Etat a affirmé que l'immigration relevait d'un « plan criminel pour changer la composition du paysage démographique » du pays : [Le Monde](#).

Le Point s'interroge sur l'utilité des missions de sauvetage humanitaire menées par les ONG en Méditerranée, dans une enquête publiée le 12 février. « Paradoxalement, le nombre de périls en mer n'augmente pas systématiquement quand [des navires des ONG] se retirent du théâtre des opérations » en Méditerranée centrale, écrit le journaliste Erwan Sezec. Cela a suscité des réactions ; À lire sur [20 Minutes](#).

Le sauvetage des migrants en mer n'entraîne pas d'« appel d'air ». L'arrêt, fin 2014, de l'opération italienne *Mare Nostrum* (1) de sauvetage des migrants en mer Méditerranée a en partie résulté de critiques selon lesquelles ces sauvetages créeraient un « appel d'air ». Les ONG qui ont pris la relève ont été et sont régulièrement sous le feu des mêmes critiques. Mais qu'en est-il au juste ? Décryptage sur le site de [désinfo migrations](#).

L'Europe connaît son plus grand mouvement de réfugiés depuis la seconde guerre mondiale. Quelque 8 millions d'Ukrainiens ont fui leur pays depuis le début de l'invasion russe. Plus de la moitié d'entre eux ont bénéficié en Europe d'une protection temporaire, facilitant leur installation : [Le Monde](#).

Les demandes d'asile en Europe, à un niveau record depuis la crise de 2015-16, avec environ 966 000 demandes d'asile ont été enregistrées en 2022. Explications à lire sur [FranceTvInfo](#).

Les bienfaits de la régularisation sur les sans-papiers : l'étude pluridisciplinaire *Parchemins* a suivi près de 500 personnes entre 2017 et 2022 parmi celles qui ont été régularisées, via l'opération genevoise *Papyrus*. Les résultats sont expliqués sur [radiolac](#).

INFOS NATIONALES

Projet de loi « immigration/asile » :

- **La Défenseuse des droits fait part de ses préoccupations.** Le texte « fragilise considérablement les droits et libertés fondamentaux des étrangers », déplore Claire Hénon, dans un avis rendu jeudi : journal [Libération](#).
- **Le projet de loi « Darmanin » peut-il contribuer à contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ?** Focus sur deux mesures précises, par Serge Slama- Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes, CRJ – Fellow à l'Institut convergences migrations (ICM) – Co-directeur du Master droit des libertés : [Blog/Club des juristes](#).
- **Pourquoi encore une loi sur l'immigration ?** Interview de Didier Leschi, Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) sur [France Culture](#). (Le GISTI met en garde les auditeurs : à partir de la 7ème minute de cet entretien, « D Leschi ne répond pas sérieusement aux questions »...).
- **Les questions que pose le titre « métiers en tension »**, par Claire Rodier, juriste au *Groupe d'information et de soutien des immigrés* (Gisti). Les déclarations contradictoires du gouvernement et la rédaction parfois ambiguë du projet de loi ne facilitent pas la compréhension du dispositif. Celui-ci laisse plusieurs questions centrales en suspens : [alternatives économiques](#).
- **Quels sont les métiers qui seront estimés comme « en tension » ?** Le secteur de la santé, une priorité, les métiers de mains, d'aide et de l'hôtellerie restauration, le bâtiment et les artisans, les transports et l'automobile, l'éducation, les métiers techniques, l'ingénierat ; à lire sur [destinationsmed](#).

Les demandes d'asile en France en 2002 ; les chiffres, donnés par [Info Migrants](#).

Centre d'accueil et d'orientation (CAO) à St Brévin-les-Pins (44) suscite de vives réactions xénophobes. À lire sur le site de [La Cimade](#).

Une boulangerie se bat pour son employé menacé d'expulsion : « Les patrons ont besoin de ces jeunes » ([FranceTvInfo](#)).

Les trajectoires brisées des jeunes africain/es qui ont fui l'Ukraine pour la France. Etudes interrompues, difficultés à obtenir un titre de séjour, obligations de quitter le territoire... Pourquoi un traitement différencié pratiqué entre réfugié/es ukrainien/es et ressortissant/es de pays tiers ? [Le Monde](#).

Un centre d'accueil pour réfugiés LGBT+. Il ouvrira à Paris, sur 600 m2, au mois de mai prochain : reportage sur [bfmtv/Paris](#).

La justice révisé des condamnations de mineurs isolés à Montpellier. La police pensait qu'ils mentaient et étaient majeurs ; ils avaient été condamnés à de la prison ferme : [steetpress](#).

« J'ai 15 ans et je suis SDF ». Reportage du journal *BRUT* auprès des familles accompagnées par [Utopia56](#) ; à écouter sur le site de l'association.

19 mineurs isolés remis à la rue par le département d'Indre-et-Loire depuis le début de l'année 2023 : communiqué à lire sur [Utopia56](#).

« Par-delà les chiffres, des vies humaines » : la CFDT a souhaité sensibiliser les responsables de ses structures au parcours des personnes migrantes et valoriser les actions pour leur venir en aide ; à lire sur [syndicalisme hebdo](#).

Les « bureaux du cœur » : un logement temporaire dans une entreprise. Un exemple, à voir sur [bfmtv](#).

Proposition de loi « Kasbarian-Bergé » sur le logement. Ce projet de loi condamne ainsi à 3 ans de prison et à 45 000 € d'amende, notamment les personnes sans bail : hébergées, victimes de marchands de sommeil, les personnes sans-abri, qui occupent un bâtiment vide, des logements vacants, des friches industrielles ou des bureaux vides pour se protéger de la violence de la rue, alors que jamais notre pays n'a compté autant de logements et de locaux vacants. Lire le communiqué de presse sur [collectif-associations-unies](#).

INFOS MARSEILLE

Manifestation contre la loi Darmanin et pour la fermeture des CRA ; à Marseille elle a rassemblé plus de 400 personnes, « vent debout » contre ce texte qui vise à rendre « la vie impossible » aux personnes étrangères : [La Cimade](#) et [FranceTVInfo](#).

Le pape François sera à Marseille le samedi 23 septembre, pour parler des questions migratoires à l'occasion d'un grand rassemblement d'évêques venus des villes du pourtour méditerranéen ; à lire sur [MadinMarseille](#).

Des bénévoles de La Cimade assistent aux audiences du Juge des Libertés et de la Détention (JLD) qui concernent les personnes enfermées au centre de rétention administrative de Marseille. Après plusieurs années d'observation, ces bénévoles témoignent d'une justice à deux vitesses et appellent à la fermeture de ces centres. À lire sur le site de [La Cimade](#).

Kipawa : le prochain programme d'apprentissage du Français pour personnes exilées démarre le 3 avril jusqu'au 28 juillet ; il associe cours collectifs et missions de bénévolat. Les cours ont lieu au Centre Social Bernard du Bois, 16 rue Bernard du Bois, 13001 Marseille, les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Des réunions d'informations pour celles et ceux qui travaillent ou sont en contact avec des personnes exilées : le 3 mars de 14h à 15h ; le 7 mars de 10h à 11h ([inscripton](#)). Pour toute question ou information complémentaire : bienvenue@kipawa.fr - 06 50 58 38 25.

Le food-truck de l'Armée du Salut redonne la joie de cuisiner à Marseille. Il permet à des familles dépourvues de cuisine de préparer des repas gratuitement, dans la cour du centre social Bernard du Bois : [La Marseillaise](#).

Où chercher de l'aide à Marseille ? Le Secours Catholique a réalisé un nouveau flyer d'orientation pour les personnes en situation de rue ou de migration. À découvrir sur [Facebook 1](#) et [Facebook 2](#). À consulter également la « welcome map » de l'association QX1 : <https://qx1.org/>.

Au dernier comptage à Marseille, 14.000 personnes seraient à la rue et 30.000 logements vides. Pourtant, seuls 0.4% des appels au 115 pour une mise à l'abri aboutissent à une place en hébergement d'urgence et ce chiffre risque d'empirer avec la suppression de 700 places en 2022 ; trouvez les erreurs !

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Nouveau flyer sur l'hébergement. Vous vous posez des questions sur l'hébergement citoyen, solidaire ? Vous hésitez à franchir le pas ? Ce nouveau document vous aidera à répondre à vos questions ; et n'hésitez pas à nous contacter : contact@reseauhospitalite.org. À voir sur le [facebook du réseau](#).

Groupe de travail « hébergement solidaire » : les réflexions avancent à grands pas ; une synthèse des entretiens avec les associations et organisations qui ont de l'expérience dans ce domaine est en cours. Nous recherchons toujours un.e volontaire « service civique » ; postuler sur [service civique](#).

CULTURE

« Le passeur », roman de Stéphanie Coste. Quand on a fait, comme le dit Seyoum avec cynisme, « de l'espoir son fonds de commerce », qu'on est devenu l'un des plus gros passeurs de la côte libyenne, et qu'on a le cerveau dévoré par le khat et l'alcool, est-on encore capable d'humanité ? ([Babelio](#)).

Kawalight, un chanteur niçois engagé pour les personnes exilées : à écouter sur [Francebleu](#) et [youtube](#).

AGENDA

Mercredi 1er mars, de 14h30 à 17h : permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille)

Jeudi 2 mars, les rencontres de l'hébergement solidaire du Réseau Hospitalité fêtent leurs 5 ans d'existence, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, à 18h30 ([Millebabords](#)).

3, 4 et 5 mars, collecte annuelle des Restos du Cœur des Bouches du Rhône ([Presse Agence](#)).

Samedi 18 mars : grande maraude solidaire en soutien aux exilé.e.s, à Montgenèvre (Hautes-Alpes) : [Tous Migrants](#).

Mardi 28 mars, 18h00-21h30, rencontre « patrons solidaires », à la Maison des Associations sur La Canebière à Marseille.

Samedi 1er et dimanche 2 juillet : forum régional de l'Hospitalité (des précisions sur l'organisation de cet événement seront apportées en temps voulu).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 17 et le 24 février, le Réseau Hospitalité de Marseille a reçu deux demandes d'hébergement concernant deux jeunes femmes.

Si avec un groupe d'amis ou de voisins, habitant tous dans le même coin, vous êtes tenté(e) par l'hébergement d'un demandeur d'asile, n'hésitez plus ! La constitution d'un groupe local d'hébergeurs est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante. Rejoignez donc le réseau des hébergeurs solidaires ! Pour de plus amples informations : contact@reseauhospitalite.fr